

« Les étoiles sont éclairées pour que chacun puisse un jour retrouver la sienne.
Quand tu regarderas le ciel, la nuit, puisque j'habiterai dans l'une d'elles,
puisque je rirai dans l'une d'elles,
alors ce sera pour toi comme si riaient toutes les étoiles. »
Antoine de Saint-Exupéry

Son épouse,
Marinette **Bally Erbea**,
Ses filles et son beau-fils,
Florence & Stéphane **Martignano Bally**,
Fabienne **Moscardi Bally**,
Ses petits-enfants,
Noémie, Marine,
Maël, Laurie & Yvan, ainsi que leur papa,
Son frère et sa belle-sœur,
Bernard & Sylvianne **Bally Trottet**,
Son beau-frère,
Florian **Erbea**,
Sa nièce et son neveu,
Claire-Anne & Rajen **Mareemootoo Bally**
et leurs enfants,
ainsi que les familles parentes, alliées et amies en Suisse et en Italie,
ont la tristesse de faire part du décès de

Monsieur Eric **BALLY**

enlevé subitement à leur tendre affection le dimanche 8 décembre 2024
dans sa 83^{ème} année.

Un hommage lui sera rendu le jeudi 12 décembre 2024 à 14h30
au Temple de Genthod.

En lieu et place de fleurs, un don peut être adressé à l'association **Le Caré**
(IBAN : CH26 0900 0000 1201 1759 1)
ou à **La ligue genevoise contre le cancer** (CH80 0900 0000 1200 0380 8).

Cet avis tient lieu de faire-part.